



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES
13 JAN. 2011
N° Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/01/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0458165444
Dénomination

(en entier) : **BMS & IB**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 7830 - Silly, rue Haut Buisson, 28

Objet de l'acte : Modifications statutaires

D'un acte reçu par le notaire Yves-Michel Levie de La Louvière le vingt-deux décembre deux mil dix, il résulte que Madame MARLIER Béatrice, demeurant et domiciliée à Sint Stevens Woluwe, Wijngaardstraat, 12.

Associée unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée BMS & IB, dont le siège social est à Silly, rue Haut-Buisson, 28.

A pris les résolutions suivantes:

1) L'objet social est modifié pour remplacer celui actuel par :

« Tant en Belgique qu'à l'étranger, pour son propre compte, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers, la société a pour objet:

- La réalisation, la commercialisation, le placement, la production, la reproduction, la distribution de bandes sonores ;

- La réalisation, la commercialisation, la production, la distribution; le placement de tous services de « voix-off » pour le cinéma, la télévision, la radio, l'internet, les guides-audio, la téléphonie, les instore ou pour tous spectacles ;

- Le dépôt, l'acquisition, la cession, la licence, l'utilisation, la gestion, l'exploitation, le développement de tout droit de propriété intellectuelle, littéraire ou industrielle, en ce compris le know-how lié ou non aux autres activités de la société, et plus particulièrement de droit d'auteurs et de droits voisins ;

- L'achat, la vente, l'étude, la conception de tous éléments relatifs à la publicité et à la reproduction publicitaire sous toutes ses formes, le service d'agence et de conseil en publicité, ainsi que le suivi, le développement et la promotion de toutes activités liées à l'événementiel, de même que toute activité relative à la rédaction et à la mise en page d'albums de photos destinées à des comédiens, mannequins et autres figurants ; elle pourra également agir comme courtier en rapport avec ce qui précède ;

- La conception et le travail de l'image, pris dans son sens le plus large, graphique, photographique et filmée ;

- Toutes opérations relatives à la publicité et à la propagande sous toutes ses formes, par voie d'annonces écrites ou orales, imprimées, diffusées, projetées par procédé cinématographique, par voie d'annonce ou d'articles rédactionnels ou par tout autre moyen technique ;

- Toute prestation de services dans le domaine des communications et des médias ;

- La fourniture de services et de conseils, notamment, en matière de gestion d'entreprise, d'organisation, de gestion administrative, commerciale, technique, de marketing et de vente;

- La fourniture de toutes prestations, de conseils, de services et de produits dans le domaine de l'informatique, notamment la création, la conception et la gestion de sites, de pages et d'accès à des services en ligne (Internet) et la fourniture de services correspondants ;

- Le placement de personnes [mannequins, comédiens, figurants, people] sur des castings ;

- L'organisation de congrès, de cours, de séances de recyclage ;

- L'achat, la création, la représentation, la fabrication, la consultation, l'expertise, la vente en gros et au détail de vêtements, d'accessoires, de bijoux de fantaisies, de chaussures et de maroquinerie ;

- Toutes activités relatives à la décoration (conception, réalisation d'objets de décoration) ;

- Toutes opérations immobilières, agricoles et forestières et notamment, la vente, l'achat, l'échange de terrains, bois, fonds de bois et immeubles, leur prise en location, leur mise à disposition de tiers, en ce compris de son ou ses gérant(s) et de son personnel, en vertu de tous contrats, à titre onéreux ou à titre gratuit, l'acquisition de droits de jouissance, leur exploitation et leur mise en valeur sous quelques formes que ce soit, pour compte propre ou pour compte de tiers, le lotissement, la mise en copropriété, la division horizontale et verticale, la gestion, l'entretien, la réparation, la construction, la promotion, la restauration, la location et le fi-

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

nancement de tous immeubles, l'acquisition et la vente de tous droits immobiliers et en général, tout ce qui se rattache aux domaines immobiliers ou forestiers ;

- L'investissement, la souscription, la prise ferme, le placement, la vente, l'achat et la négociation d'actions, parts, obligations certificats, crédits et autres valeurs mobilières émises par des entreprises belges ou étrangères qu'elles aient ou non la forme de sociétés commerciales, bureau d'administration, institutions ou associations,

- De manière générale, la gestion de patrimoine au sens le plus large.

Elle pourra d'une façon générale accomplir toutes les opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation sans que l'énumération des opérations soit limitative.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, similaire ou connexe, qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, qui sont susceptibles de constituer pour elle une source d'approvisionnement ou une possibilité de débouchés. »

2) Les statuts sont modifiés pour faire référence au Code des Sociétés.

Pour extrait conforme

Déposés en même temps: expédition de l'acte, rapport de la gérante, texte coordonné des statuts.

Yves-Michel Levie, notaire à La Louvière.